

DREAL

Pays de la Loire

observatoire
social régional
des transports

décembre
2018

Tableau de bord du social
Transports routiers
de voyageurs
Édition 2018



**OUTILS
ET REPÈRES**

Collection

n° 70



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Sommaire

① Contexte démographique et économique	1
② Fréquentation des transports collectifs routiers	2
③ Immatriculations et parc	4
④ Appareil productif et emploi	6
⑤ Marché du travail	10
⑥ Durée de travail et rémunérations	11
⑦ Accidents du travail et sécurité routière	12
⑧ Formation et entrée dans la profession	14
Annexe : l'Observatoire social régional des transports	16

Sauf mention contraire (cf. page 11), les données présentées ci-après sont celles des Pays de la Loire.



Ce 8^{ème} Tableau de bord du social a été élaboré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à la demande de l'Observatoire social régional des transports (cf. page 16). Il présente de nombreux indicateurs relatifs à la situation sociale dans les transports routiers de voyageurs. Son objectif est de fournir aux partenaires sociaux une base d'informations communes.

Document consultable
et téléchargeable sur le site
de la DREAL à l'adresse suivante :
http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=800

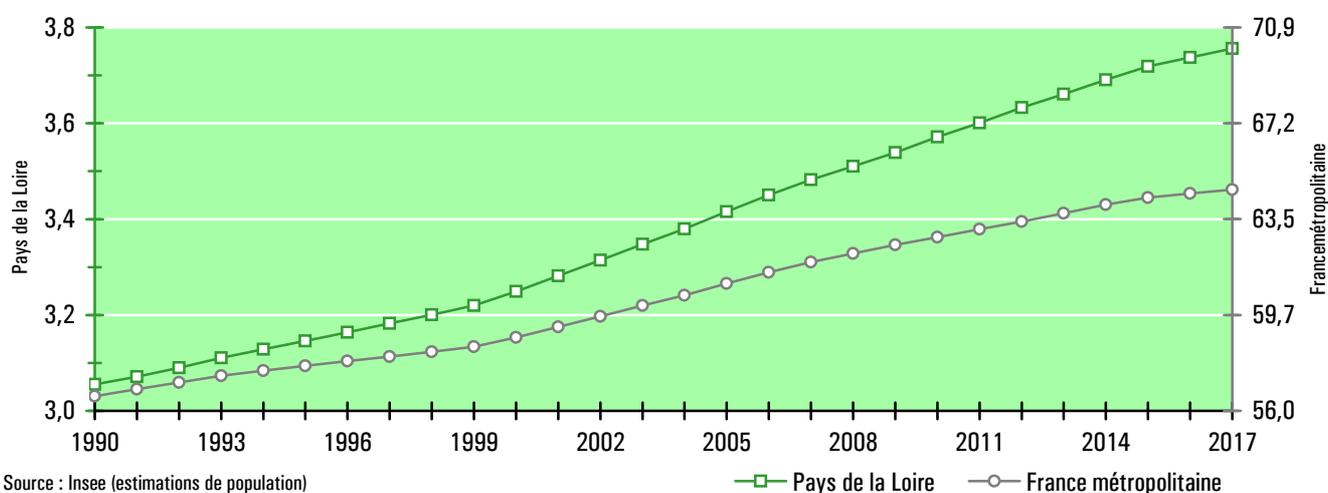
1 Contexte démographique et économique

Population (au 1^{er} janvier)

	1990	2000	2010	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	1 050 539	1 146 058	1 282 052	1 365 227	1 380 852	1 396 190
Maine-et-Loire	704 668	736 867	784 810	810 186	810 934	812 882
Mayenne	277 748	286 970	306 337	307 940	307 688	306 968
Sarthe	513 280	532 765	563 518	568 445	567 561	566 129
Vendée	508 962	546 334	634 778	666 714	670 597	673 884
Pays de la Loire	3 055 197	3 248 994	3 571 495	3 718 512	3 737 632	3 756 053
Pays de la Loire / France	5,40 %	5,52 %	5,69 %	5,78 %	5,80 %	5,81 %

Source : Insee (résultats provisoires pour 2017)

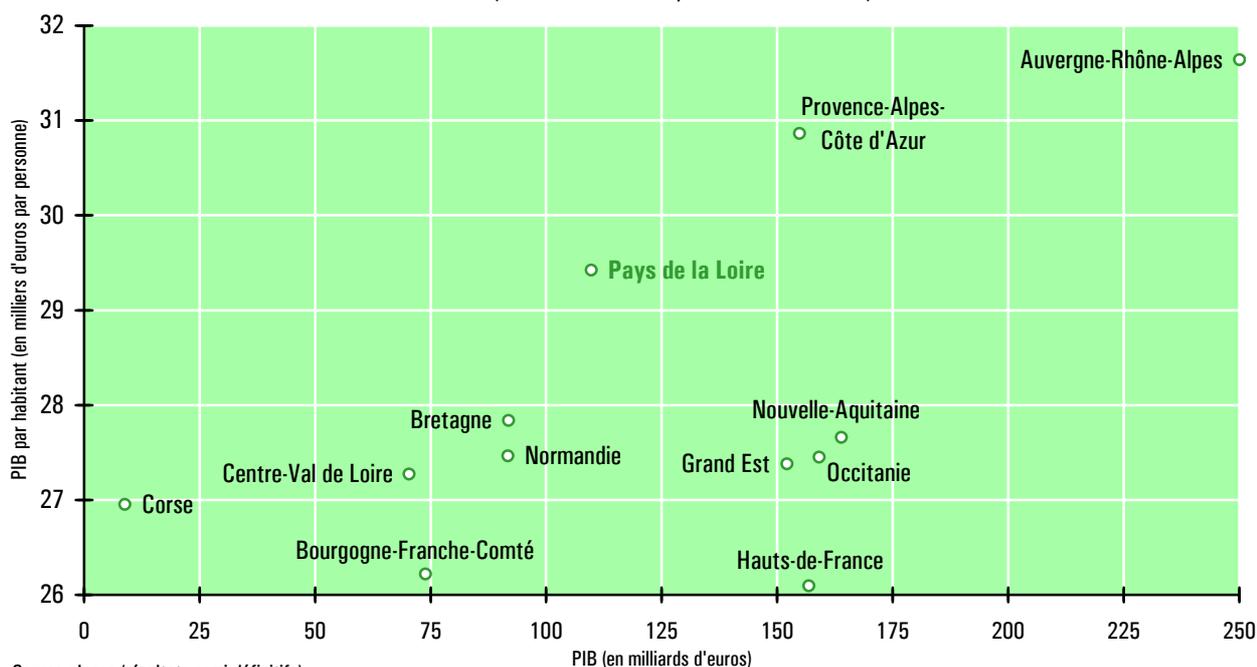
Population (en millions d'habitants, au 1^{er} janvier)



Source : Insee (estimations de population)

Produits intérieurs bruts régionaux en 2015

(en euros courants, hors Île-de-France)



Source : Insee (résultats semi-définitifs)

2 Fréquentation des transports collectifs routiers

2.1 Réseaux de transport collectif urbain

Nombre de voyages effectués dans les réseaux de transport collectif urbain

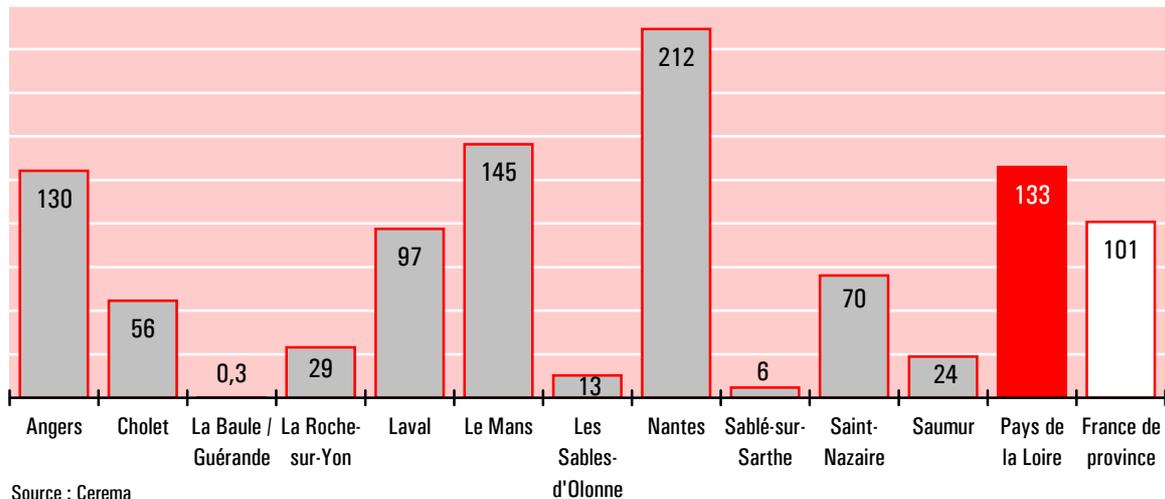
	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2016
Angers	21 890	23 284	25 987	26 418	25 977	35 983	36 634
Cholet	1 958	2 430	2 968	3 525	4 284	4 624	4 642
La Baule / Guérande						20	20
La Roche-sur-Yon *	2 168	2 276	2 212	2 139	2 214	2 643	2 835
Laval	6 822	6 909	6 988	7 100	7 968	9 537	9 711
Le Mans	24 451	24 681	23 098	23 400	23 932	29 433	29 883
Les Sables-d'Olonne		336	370	352	301	513	565
Nantes	68 185	84 344	83 228	99 834	113 127	132 607	133 550
Sablé-sur-Sarthe	72	64	57	52	75	91	77
Saint-Nazaire	3 437	5 770	5 777	5 469	5 639	8 186	8 889
Saumur	1 296	1 083	1 080	586	1 546	1 518	1 529
Pays de la Loire	130 279	151 177	151 852	168 968	185 201	225 155	228 335

Unité : millier de voyages

* Série rétropolée suite au changement d'exploitant intervenu en 2010

Source : Cerema

Nombre de voyages par habitant des réseaux de transport collectif urbain des Pays de la Loire en 2016



Source : Cerema

2.2 Réseaux de transports départementaux routiers

Fréquentation des réseaux départementaux de transport collectif routier en 2016

	Nb de voy. (hors élèves) sur les lignes régulières	Nombres d'élèves subventionnés sur les circuits scolaires	Nombre de courses du transport à la demande
Loire-Atlantique	1 143 000	43 120	64 099
Maine-et-Loire	713 000	16 359	10 511
Mayenne	200 000	14 051	20 593
Sarthe	366 000	27 155	10 400
Vendée	456 000	24 824	3 720
Pays de la Loire	2 878 000	125 509	109 323

Source : Cerema

Les chiffres grisés sont ceux de 2015

2.3 Lignes régionales (TER et autres lignes routières)

Offre kilométrique et fréquentation des lignes routières régionales



Fréquentation des principales lignes routières régionales

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2017
Nantes / Noirmoutier			58	89	117	131	136
Le Mans / Saumur	178	198	244	146	124	122	129
Nantes / Cholet / Poitiers			47	52	82	88	82
La Roche / Fontenay-le-C. / La Rochelle	80	47	47	37	37	40	46
Nantes / Saint-Jean-de-Monts			14	19	27	45	40
Fontenay-le-Comte / Niort	56	36	41	38	43	38	39
Nantes / Saint-Gilles-Croix-de-Vie	107	31	62	62	60	23	14
Angers / Laval				29	34	27	14
Angers / Châteaubriant		10	13	13	14	9	8
Nantes / Laval			20	20	22	17	8
Saint-Nazaire / Redon		11	34	8	9	8	6
La Roche-sur-Yon / Bressuire	40	25	33	30	37	4	3
Ensemble des lignes routières	463	413	650	566	635	563	525

Unité : milliers de voyageurs

Source : Région des Pays de la Loire

2.4 Transport interrégional régulier par autocar (services librement organisés)

La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 (dite "loi Macron") a libéralisé le transport régulier interurbain par autocar. En 2017, 7,1 millions de passagers ont utilisé en France ce nouveau mode de transport. Les opérateurs présents dans l'Hexagone sont tenus de transmettre leurs données à l'Arafer, l'autorité de régulation du secteur.

Selon le rapport annuel de l'Arafer, en 2017 :

- le marché a généré 2,2 milliards de voyageurs-kilomètres (à titre comparatif, le trafic réalisé par l'ensemble des transports collectifs a été de 184 milliards de VK et celui réalisé en véhicule personnel s'est élevé à 757 milliards de VK),
- le réseau a desservi 303 villes françaises, dont onze sont situés en Pays de la Loire,
- 1 666 liaisons distinctes de ville à ville ont été commercialisées pendant au moins un trimestre,
- Nantes a été la huitième ville française la plus fréquentée (près de 400 000 passagers transportés au cours de l'année),
- 624 147 voyageurs ont été transportés dans les services librement organisés ayant desservi les Pays de la Loire en 2017.

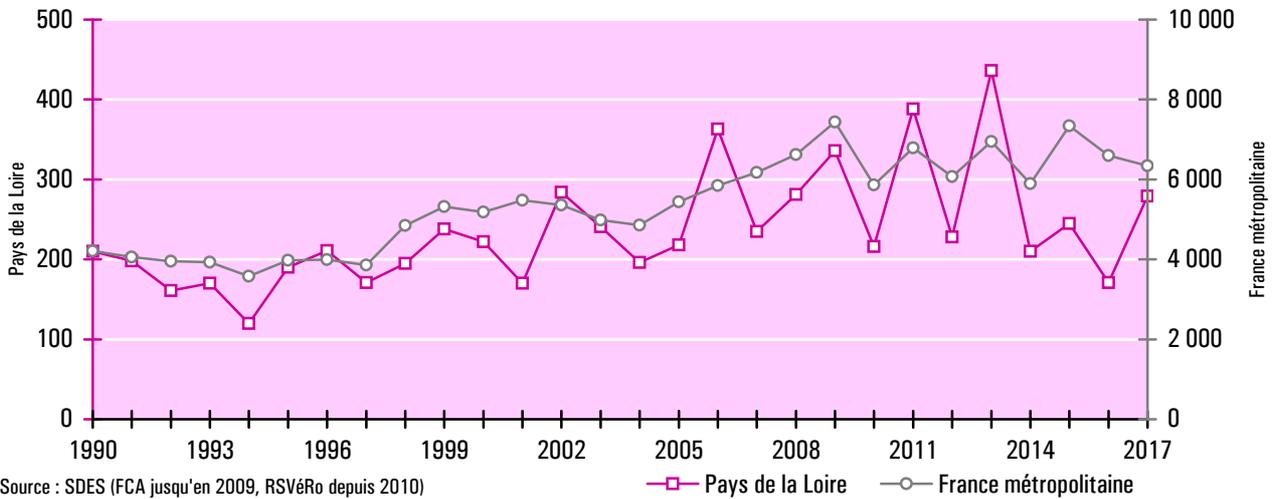
3 Immatriculations et parc

Immatriculations des autobus et autocars neufs

	1990	2000	2010	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	88	86	49	90	47	152
Maine-et-Loire	30	45	58	48	47	45
Mayenne	14	20	14	9	4	9
Sarthe	52	38	12	51	27	23
Vendée	26	33	83	47	46	50
Pays de la Loire	210	222	216	245	171	279
Région / France	5,0%	4,3%	3,7%	3,3%	2,6%	4,4%

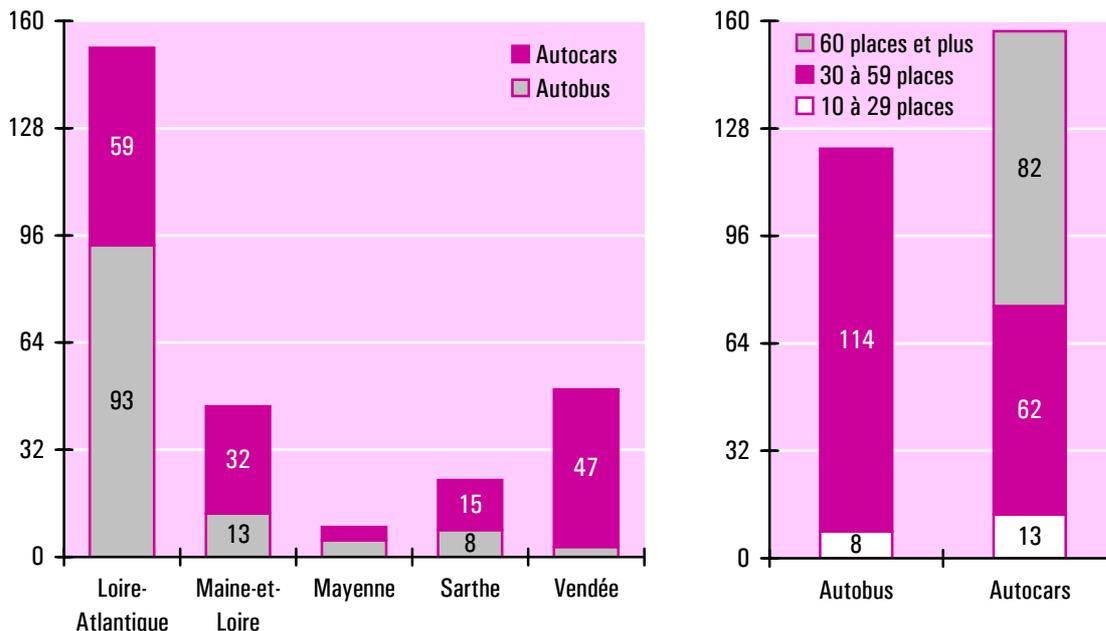
Source : SDES (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Évolution des immatriculations des autobus et autocars neufs depuis 1990



Source : SDES (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Répartition des immatriculations des autobus et autocars neufs en 2017



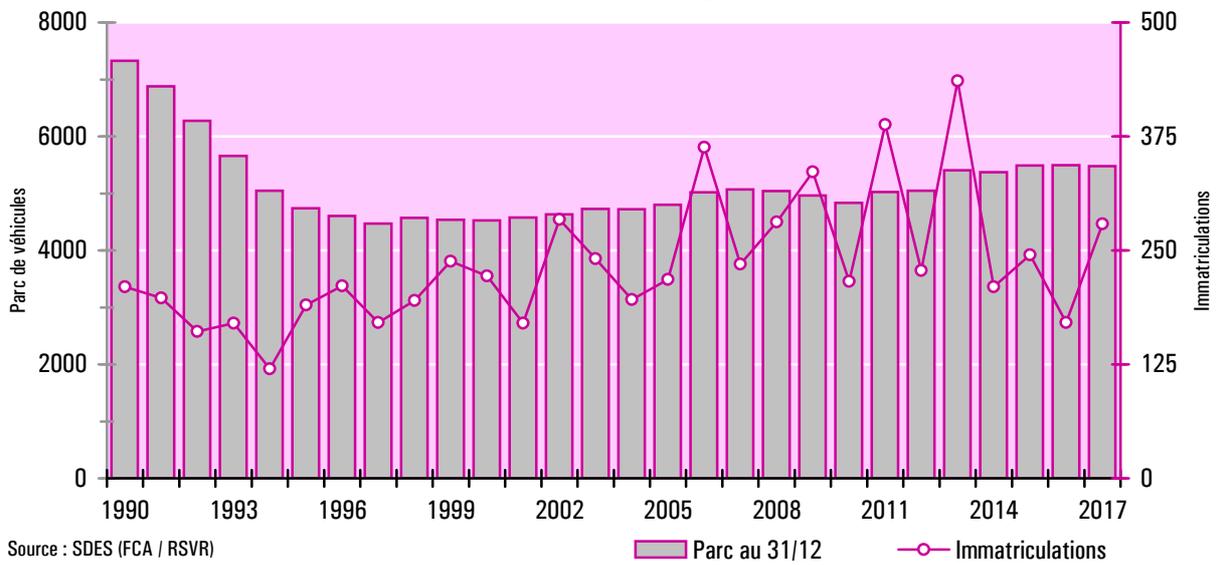
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Parc des autobus et autocars (au 31 décembre)

	1990	2000	2010	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	2 558	1 644	1 810	1 973	1 948	1 981
Maine-et-Loire	1 730	1 014	994	1 095	1 104	1 118
Mayenne	559	380	381	406	388	363
Sarthe	1 375	569	562	536	533	516
Vendée	1 106	920	1 090	1 481	1 520	1 502
Pays de la Loire	7 328	4 527	4 837	5 491	5 493	5 480
Région / France	5,2%	5,3%	5,3%	5,5%	5,5%	5,4%

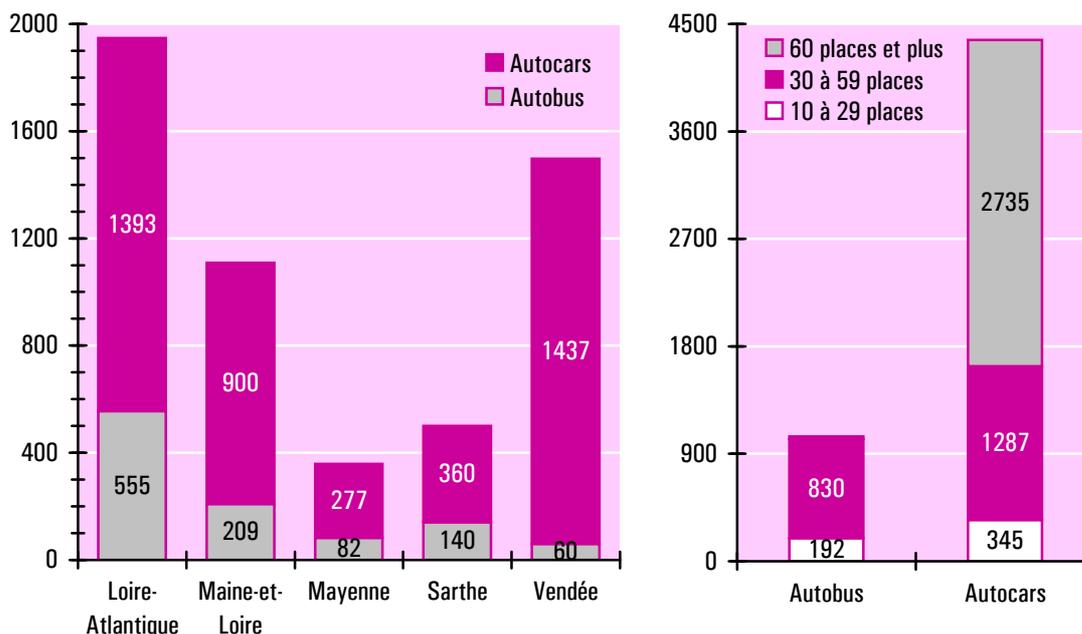
Champ : autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans (avant 2009, véhicules de moins de 20 ans d'âge)
 Source : SDES (FCA jusqu'en 2009, RSVéRo depuis 2010)

Parc et immatriculations des autobus et autocars depuis 1990



Source : SDES (FCA / RSVR)

Répartition du parc des autobus et autocars au 31 décembre 2017



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

4 Appareil productif et emploi

Entreprises, établissements et effectifs (au 31 décembre) du secteur des transports routiers de voyageurs en Pays de la Loire

Nombre d'entreprises	2000	2005	2010	2015	2016	2017
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	6	10	13	25	25	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	77	65	52	52	47	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	43	33	50	76	77	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	126	108	115	153	149	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	666	712	768	838	933	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	792	820	883	991	1 082	

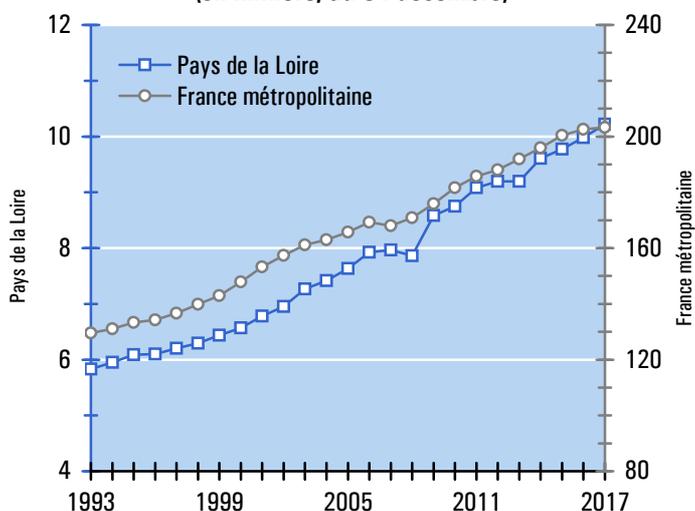
Nombre d'établissements	2000	2005	2010	2015	2016	2017
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	16	18	26	30	30	
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	126	102	110	97	77	Non
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	62	69	99	125	126	disponible
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	204	189	235	252	233	
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	718	784	854	930	1 029	
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	922	973	1 089	1 182	1 262	

Effectifs salariés	2000	2005	2010	2015	2016	2017
49.31Z Transports urbains et suburbains de voyageurs	2 819	2 974	3 581	4 298	4 268	4 440
49.39A Transports routiers réguliers de voyageurs	2 457	2 523	2 836	3 076	3 141	3 234
49.39B Autres transports routiers de voyageurs	1 293	2 137	2 332	2 398	2 571	2 548
TRV restreint (49.31Z + 49.39A + 49.39B)	6 569	7 634	8 749	9 772	9 980	10 222
49.32Z Transports de voyageurs par taxis	431	503	713	934	986	1 062
TRV élargi (TRV restreint + 49.32Z)	7 000	8 137	9 462	10 706	10 966	11 284

NAF rév. 2 (niveau A 732)

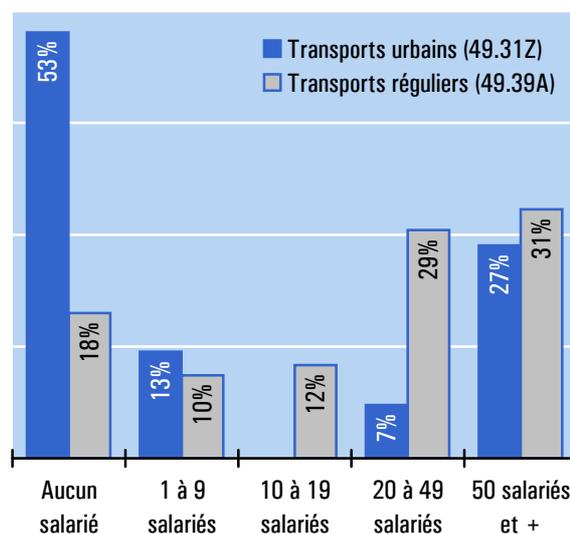
Sources : INSEE (fichier SIRENE), Unédic, Acoiss (valeurs 2015 à 2017 semi-définitives)

**Effectifs salariés
du secteur des transports
routiers de voyageurs (TRV restreint)
(en milliers, au 31 décembre)**



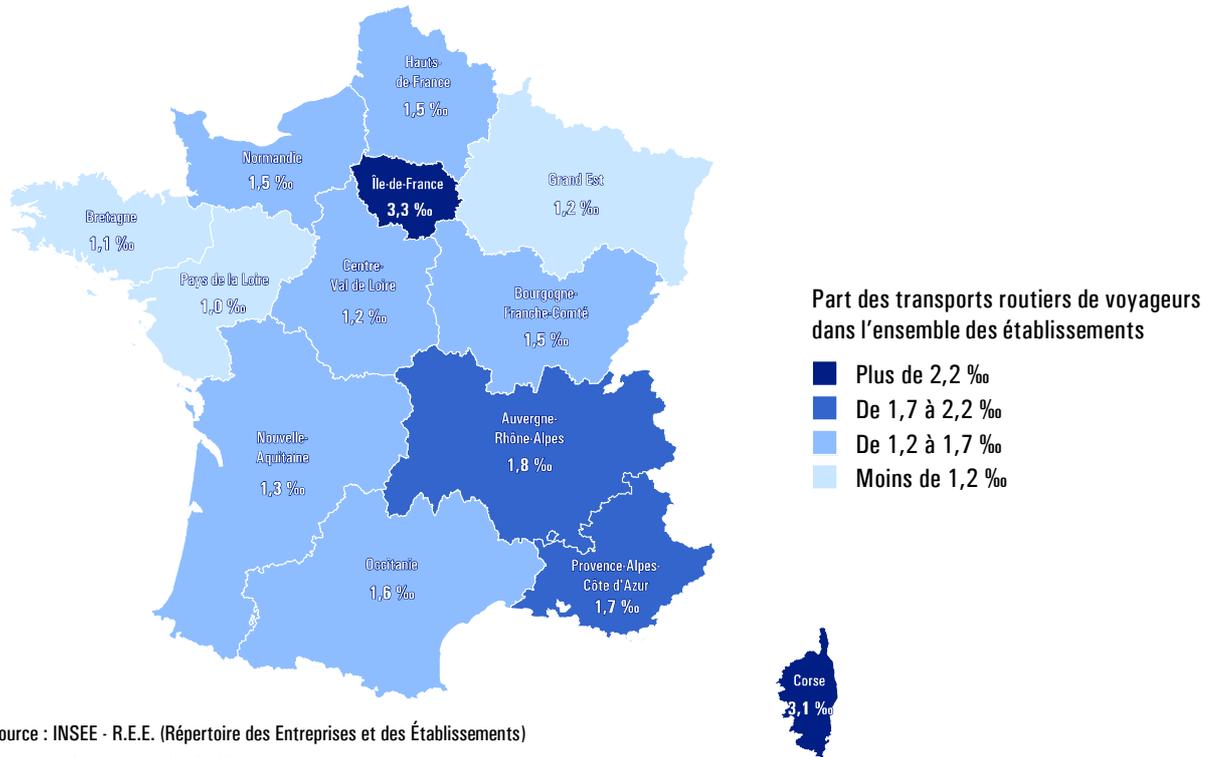
Sources : Unédic et RATP (jusqu'en 2002), Acoiss (à partir de 2003)

**Répartition des établissements
de transport routier de voyageurs
par tranches d'effectif salarié
au 31 décembre 2016**



Source : INSEE - NAF rév. 2 (niveau A 732)

**Part du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
dans l'ensemble des établissements industriels et commerciaux au 31 décembre 2016**

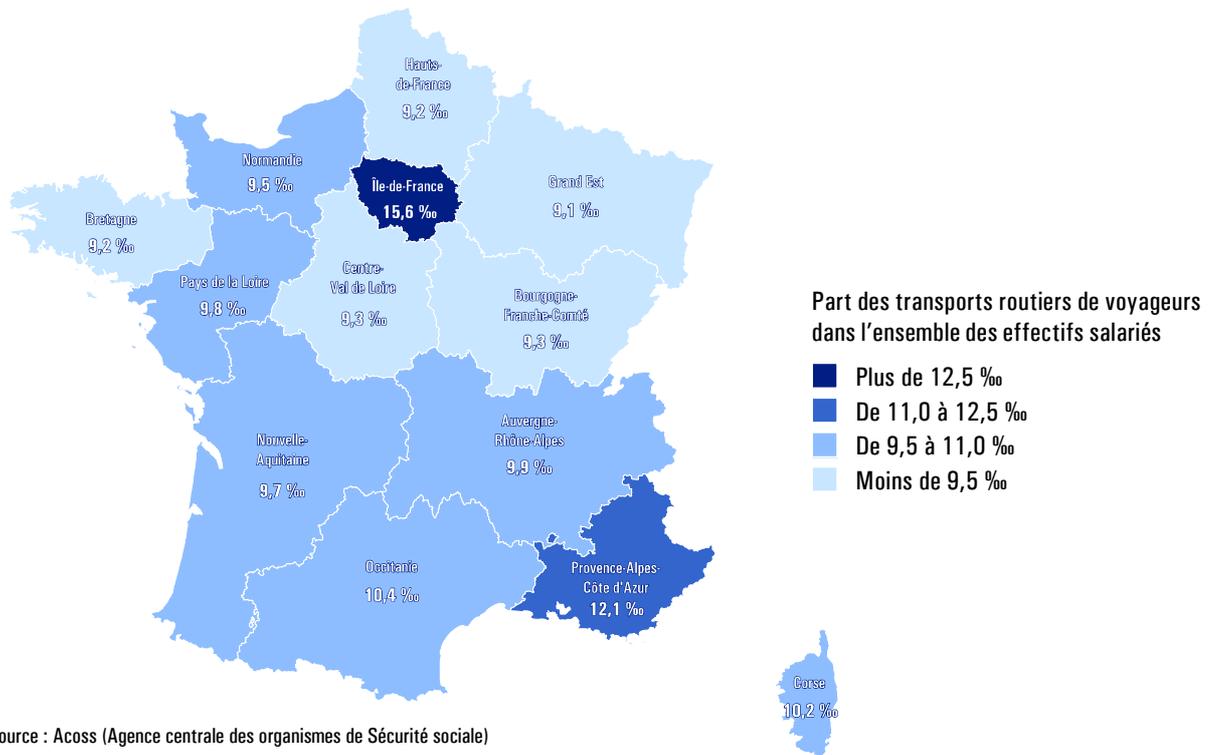


Source : INSEE - R.E.E. (Répertoire des Entreprises et des Établissements)

Champ total : ensemble des établissements marchands non agricoles

Champ du transport routier de voyageurs : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

**Part du secteur des transports routiers de voyageurs (TRV restreint)
dans l'ensemble des effectifs salariés industriels et commerciaux au 31 décembre 2017**



Source : AcoSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale)

Champ total : salariés déclarés par l'ensemble des établissements affiliés à l'AcoSS (emplois agricoles et fonction publique non compris)

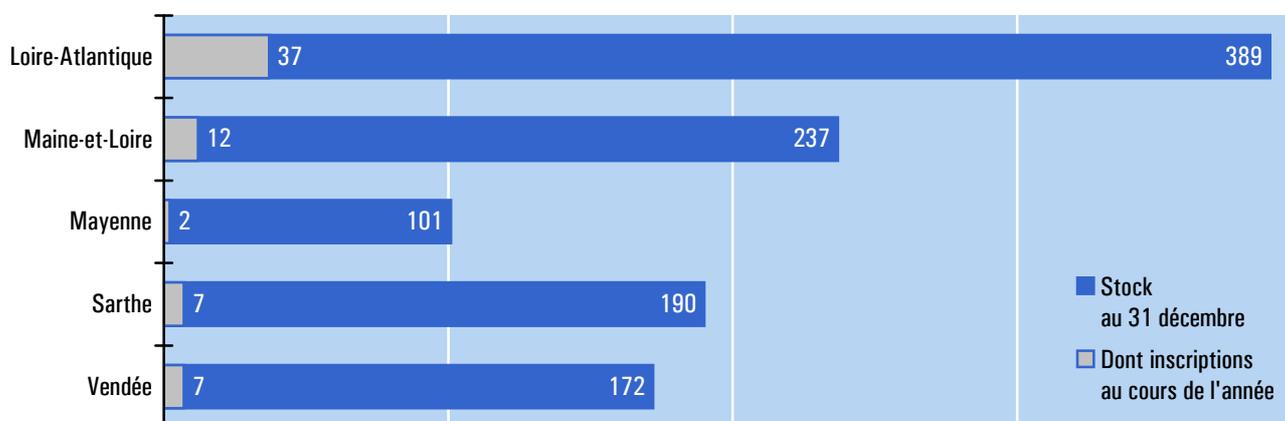
Champ du transport routier de voyageurs : sous classes 49.31Z, 49.39A et 49.39B de la NAF rév. 2 (niveau A 732)

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)

	2005	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	268	181	315	304	320	354	363	389
Maine-et-Loire	214	214	224	225	232	237	238	237
Mayenne	112	118	112	112	111	112	107	101
Sarthe	172	178	175	183	187	193	191	190
Vendée	199	188	174	177	180	184	176	172
Pays de la Loire	965	879	1 000	1 001	1 030	1 080	1 075	1 089

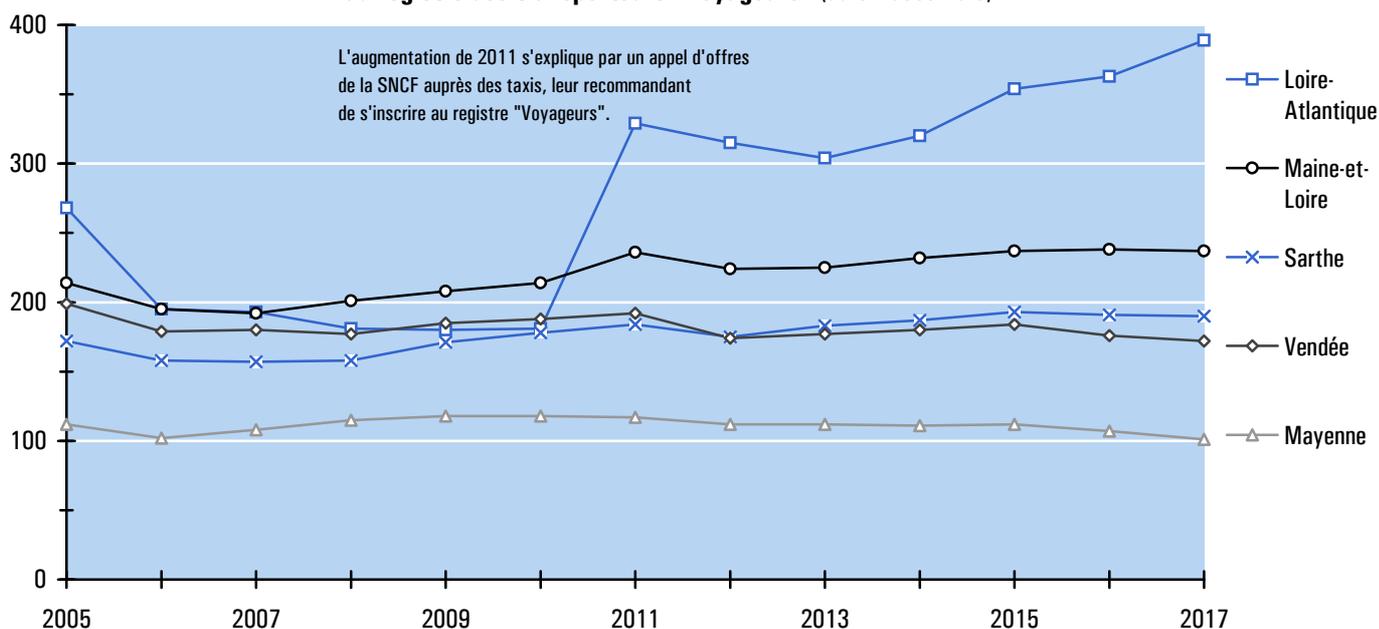
Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" en 2017



Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Évolution du nombre d'entreprises inscrites au registre des transporteurs "Voyageurs" (au 31 décembre)



Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Titres détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

Licence communautaire	2005	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Licences	111	92	87	87	85	83	85	86
Copies conformes	4 459	4 258	4 683	4 774	5 064	5 172	5 357	5 400

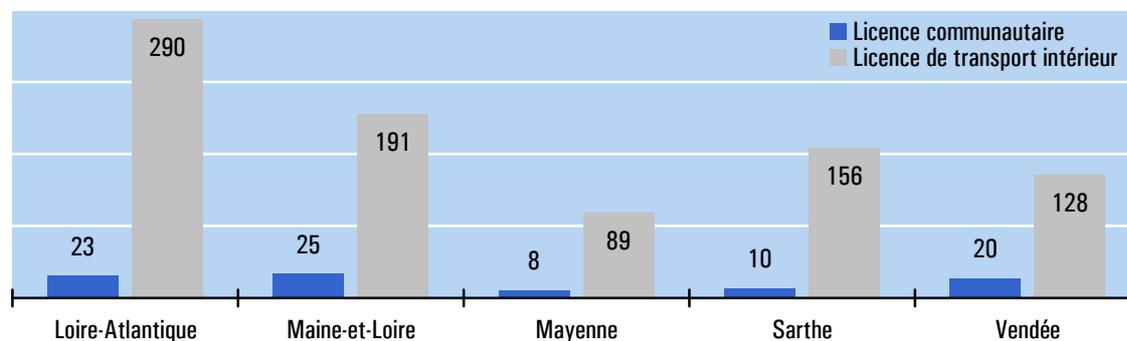
Licence de transport intérieur	2005	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Licences	359	838	896	903	909	956	817	854
Copies conformes	962	2 927	3 110	3 639	3 748	4 800	4 174	4 558

Licence communautaire : délivrée aux entreprises de transport public routier de personnes utilisant des autobus ou des autocars

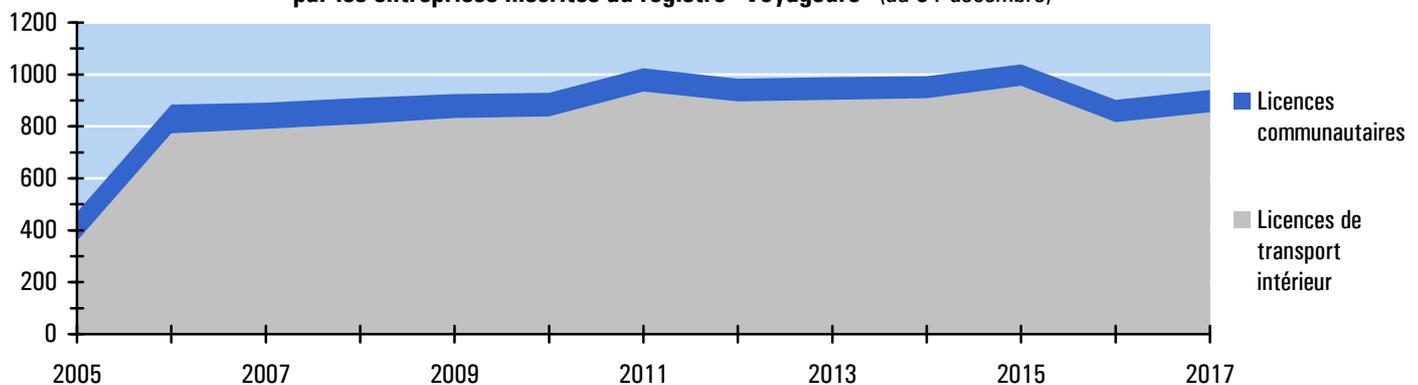
Licence de transport intérieur : délivrée aux entreprises de transport public utilisant des véhicules de moins de dix places (taxis, ambulanciers, ...)

Copie conforme : copie de la licence attribuée à chaque véhicule de l'entreprise

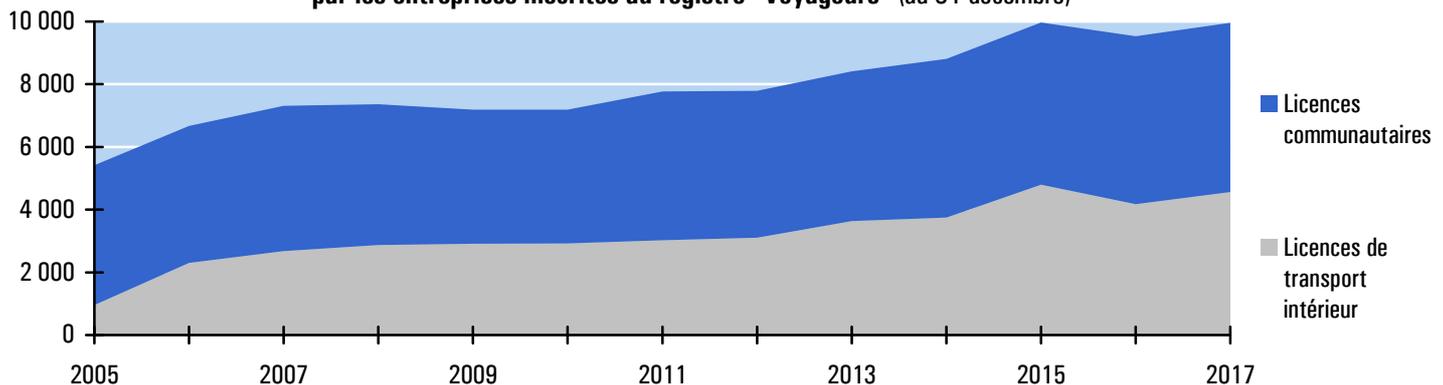
Répartition des licences par département au 31 décembre 2017



Évolution du nombre de licences détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)

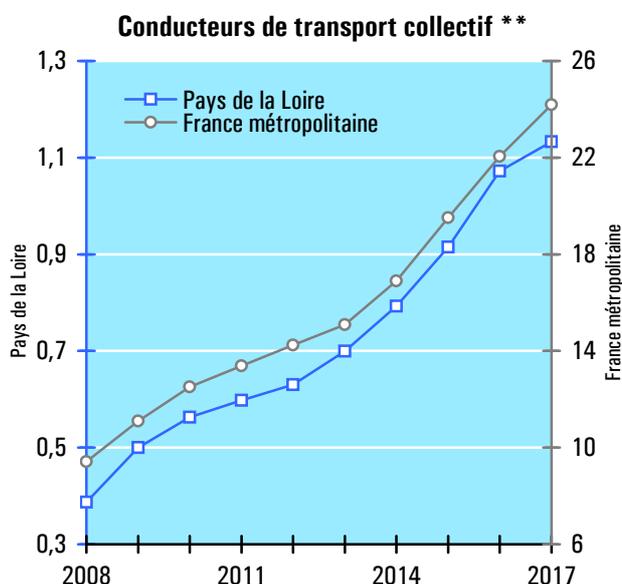
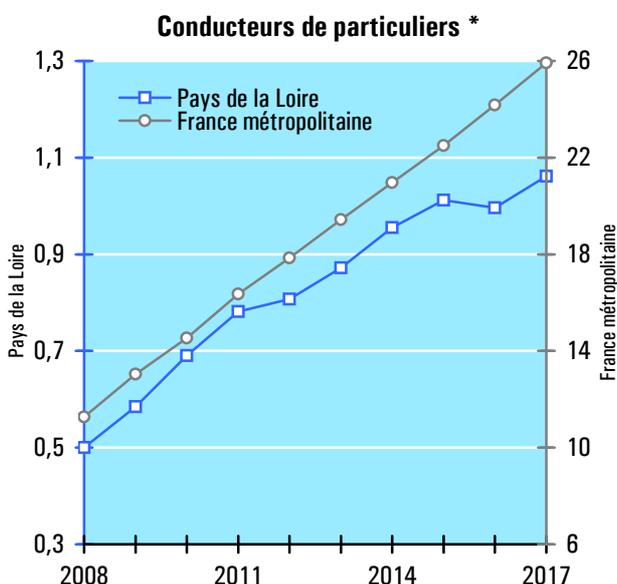


Évolution du nombre de copies conformes détenus par les entreprises inscrites au registre "Voyageurs" (au 31 décembre)



Marché du travail

Demandeurs d'emploi dans les métiers de la conduite routière de voyageurs (au 4^{ème} trimestre)



* Réalisent des prestations de transport de personnes (y compris malades et blessés) au moyen de véhicules légers (de capacité inférieure à dix places).

** Réalisent des opérations de transport collectif de voyageurs (y compris ramassage scolaire). Conduisent des véhicules de plus de neuf places (bus ou cars).

DEFM des catégories A, B et C : stock en fin de mois des demandeurs d'emplois tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Champ : codes J1305, N4102 et N4103 du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois - Nomenclature des professions de Pôle emploi)

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Demandeurs d'emploi au 4^{ème} trimestre de 2017 selon la catégorie, le sexe, l'âge et l'ancienneté d'inscription à Pôle Emploi

		Conducteurs de particuliers				Conducteurs de transport collectif			
		Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A à C	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. A à C
Département	Loire-Atlantique	215	59	87	360	172	86	153	411
	Maine-et-Loire	157	41	70	268	89	52	87	227
	Mayenne	39	15	21	75	25	16	19	61
	Sarthe	93	26	39	159	94	35	91	220
	Vendée	117	29	53	199	94	47	72	214
Sexe	Homme	402	77	144	624	353	142	281	777
	Femme	219	93	125	437	121	94	141	356
Âge	Moins de 25 ans	15	5	15	34	7	4	7	18
	De 25 à 49 ans	327	81	180	588	251	121	239	612
	50 ans et plus	279	84	75	439	215	112	176	503
Durée	Moins de 12 mois	350	69	130	548	266	110	177	552
	12 à 23 mois	106	36	53	195	101	63	122	286
	24 mois et plus	166	65	87	318	107	64	124	294
Ensemble		621	170	270	1 061	474	237	422	1 133

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant travaillé 78 heures ou moins au cours du mois

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant travaillé plus de 78 heures au cours du mois

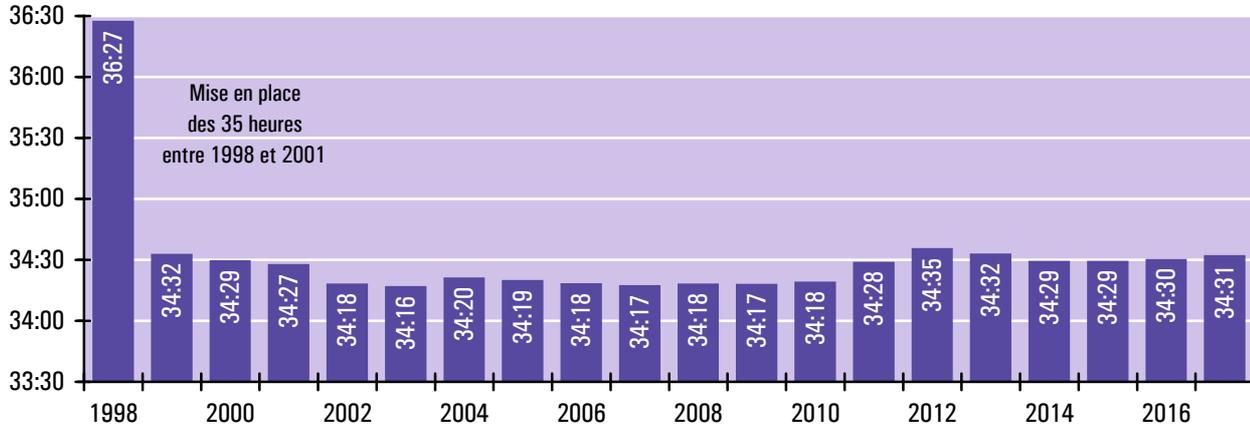
Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

6 Durée de travail et rémunérations



Les données de cette page ne concernent pas les Pays de la Loire.

Durée moyenne effective de travail hebdomadaire (en heures : minutes) dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine



Source : Union des Transports Publics (valeurs 2016 et 2017 semi-définitives)

Rémunération mensuelle * des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine

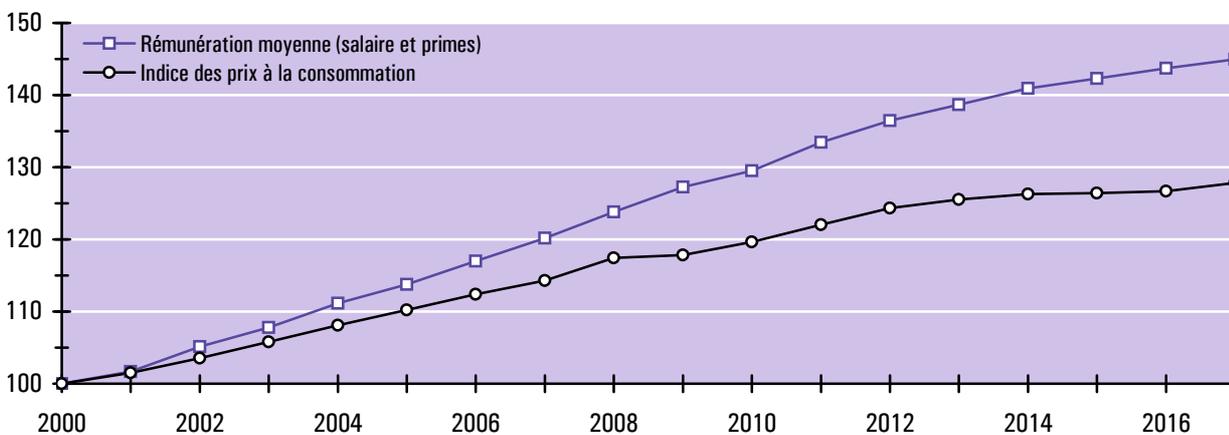
	2000	2005	2010	2014	2015	2016	2017
À l'embauche	1 669 €	1 906 €	2 164 €	2 358 €	2 381 €	2 405 €	2 424 €
Après 13 mois d'ancienneté	1 795 €	2 040 €	2 315 €	2 523 €	2 548 €	2 573 €	2 593 €
Après 10 ans d'ancienneté	1 927 €	2 185 €	2 482 €	2 695 €	2 722 €	2 747 €	2 770 €
Après 25 ans d'ancienneté	2 101 €	2 392 €	2 745 €	2 983 €	3 013 €	3 045 €	3 076 €
Moyenne **	1 873 €	2 131 €	2 427 €	2 640 €	2 666 €	2 693 €	2 716 €

* Rémunération : salaire mensuel et primes ramenées au mois

** Moyenne arithmétique des quatre catégories d'ancienneté

Source : Union des Transports Publics (valeurs 2016 et 2017 semi-définitives)

Évolution de la rémunération des conducteurs-receveurs dans les transports publics urbains de voyageurs en France métropolitaine (base 100 en 2000)



Sources : UTP (Union des Transports Publics), Insee

➤ Accidents du travail et sécurité routière

Statistiques des accidents du travail dans les transports routiers de voyageurs, y compris par taxi (groupe de risques 602BD)

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'accidents du travail	501	582	568	600	631
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	284	338	352	364	412
Nombre d'accidents du travail avec I.P.	22	18	18	14	15
Nombre de journées perdues	17 062	16 703	19 016	20 900	28 613
Taux de risque	3,4 %	3,9 %	4,0 %	4,2 %	4,5 %

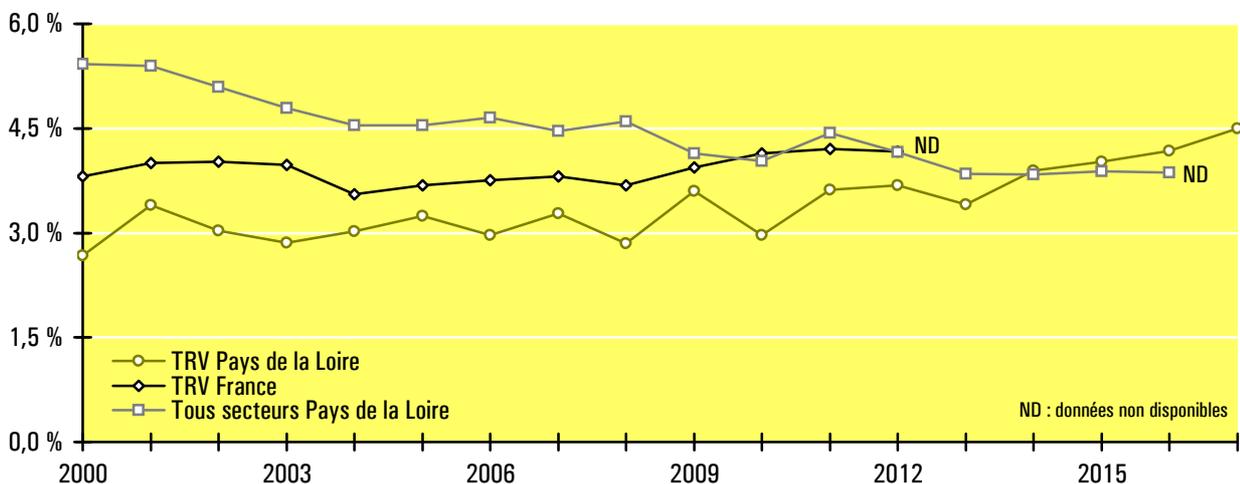
Non compris : accident du trajet et travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert

Accidents avec I.P. : accidents ayant entraîné soit la reconnaissance d'une incapacité permanente partielle (I.P.P.), soit le décès

Taux de risque : nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 salariés

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2016 semi-définitives et 2017 provisoires)

Taux de risque des accidents du travail entraînant un arrêt



Statistiques des accidents du trajet dans les transports routiers de voyageurs, y compris par taxi (groupe de risques 602BD)

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'accidents du trajet	72	58	60	61	63
Nombre d'accidents du trajet avec arrêt	49	41	39	48	38
Nombre de journées perdues	1 756	1 965	1 776	3 225	4 025

Non compris : travailleurs indépendants (non salariés) pour lesquels le risque d'accident du travail n'est pas couvert

Source : CARSAT Pays de la Loire (valeurs 2016 semi-définitives et 2017 provisoires)

Définition des accidents du travail et des accidents du trajet

Accident du travail : accident à caractère professionnel, survenu soit à l'occasion d'un déplacement pour le compte de l'employeur (accident de la circulation, glissade ou chute lors du trajet, ...), soit en un lieu fixe (principalement au cours des opérations de chargement et de déchargement des bagages).

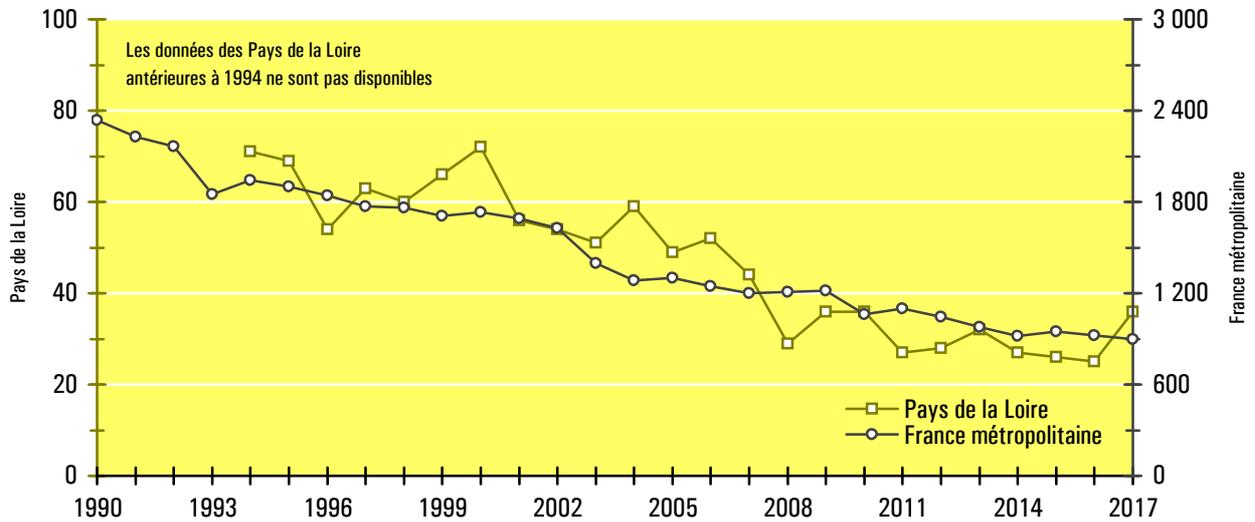
Accident du trajet : accident survenu entre le lieu de travail et le domicile du salarié ou son lieu de déjeuner (pendant le trajet aller ou retour).

**Accidents corporels de la circulation routière
impliquant au moins un véhicule de transport en commun de voyageurs (autobus ou autocar)**

	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	19	25	20	9	12	9	15
Maine-et-Loire	14	17	17	21	8	13	10
Mayenne	7	2	1	-	2	-	3
Sarthe	17	20	7	2	3	3	5
Vendée	12	8	4	4	1	-	3
Pays de la Loire	69	72	49	36	26	25	36
Région / France	3,7 %	4,2 %	3,8 %	3,4 %	2,7 %	2,7 %	4,0 %

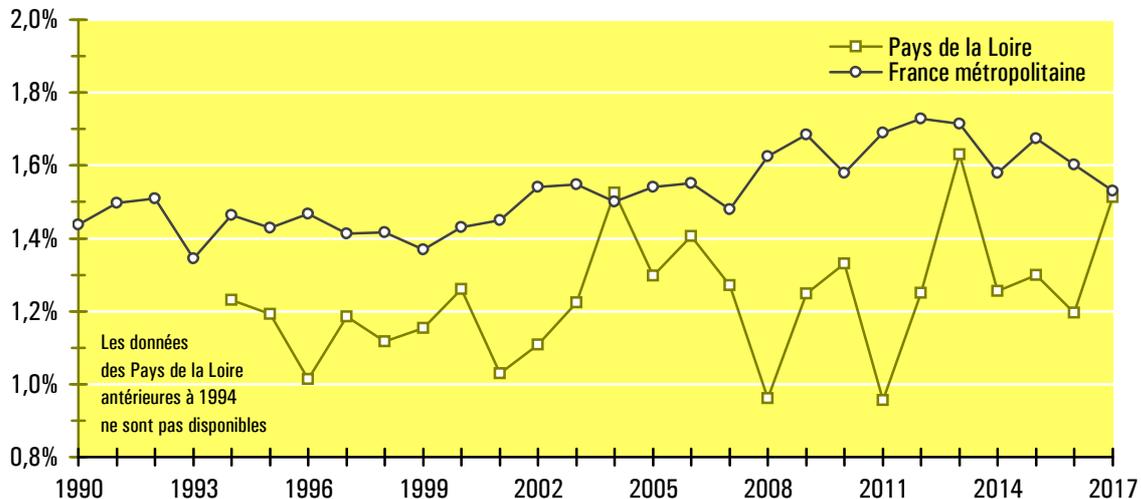
Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

**Nombre d'accidents corporels de la circulation routière
impliquant au moins un véhicule de transport en commun (autobus ou autocar)**



Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

**Part des accidents corporels de la circulation routière
impliquant au moins un véhicule de transport en commun (autobus ou autocar)**



Source : DREAL Pays de la Loire (Observatoire régional de sécurité routière)

③ Formation et entrée dans la profession

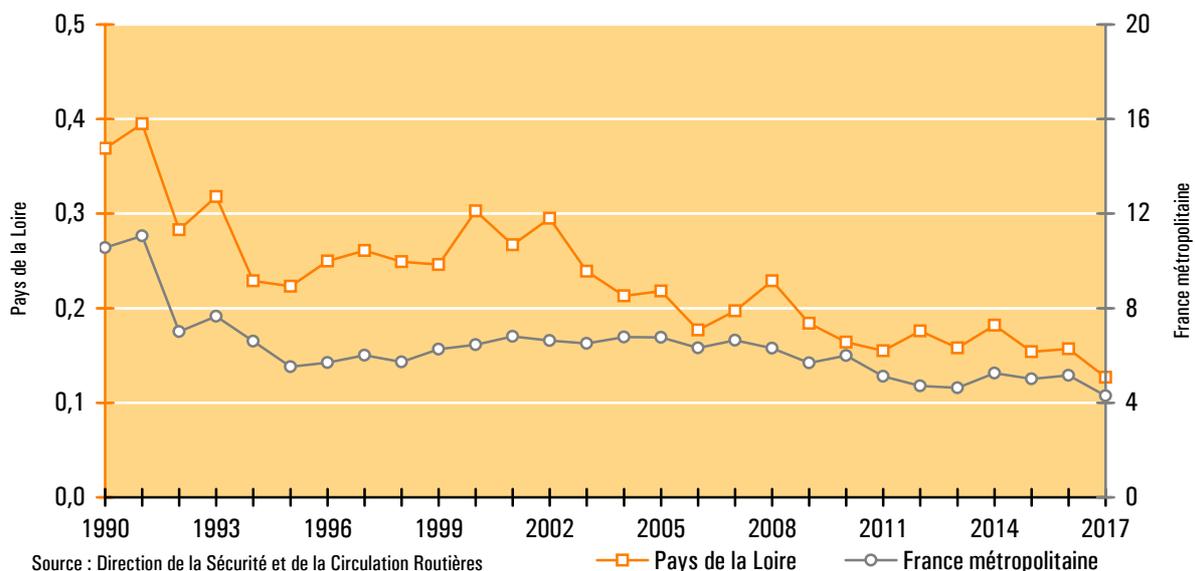
Permis de conduire transports en commun (D / D1 / DE / D1E) délivrés

	1990	2000	2010	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	140	180	38	60	63	67
Maine-et-Loire	97	47	54	23	46	39
Mayenne	41	12	1	4	10	-
Sarthe	43	29	29	31	20	16
Vendée	48	35	42	36	18	5
Pays de la Loire	369	303	164	154	157	127
Région / France	3,5 %	4,7 %	2,7 %	3,1 %	3,0 %	3,0 %

Champ : permis transport en commun délivrés par les préfetures (hors brevets militaires de conduite et titres professionnels)

Source : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières

Permis de conduire transports en commun délivrés (en milliers)



Titre professionnel de conducteur de transport routier interurbain de voyageurs

	Nombre de titres délivrés			Taux de réussite *		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Loire-Atlantique	188	163	206	94 %	95 %	87 %
Maine-et-Loire	65	72	61	92 %	92 %	84 %
Mayenne	17	12	14	61 %	80 %	74 %
Sarthe	70	88	71	96 %	89 %	91 %
Vendée	20	54	73	95 %	92 %	94 %
Pays de la Loire	360	389	425	92 %	92 %	88 %

* Taux de réussite = nombre de titres délivrés / nombre de candidats

En cas d'échec, le candidat peut repasser les épreuves dans la même année.

Source : DIRECCTE Pays de la Loire (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

Formation obligatoire des conducteurs routiers de voyageurs en Pays de la Loire

	2005	2010	2013	2014	2015	2016	2017
FIMO	101	161	152	189	150	126	109
FCO	1 262	961	742	1 041	1 112	766	691
Passerelle	-	96	153	171	151	97	109
Ensemble	1 363	1 218	1 047	1 401	1 413	989	909

Unité : nombre de titres délivrés à l'issue des formations (hors attestations FIMO délivrées par équivalence)

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

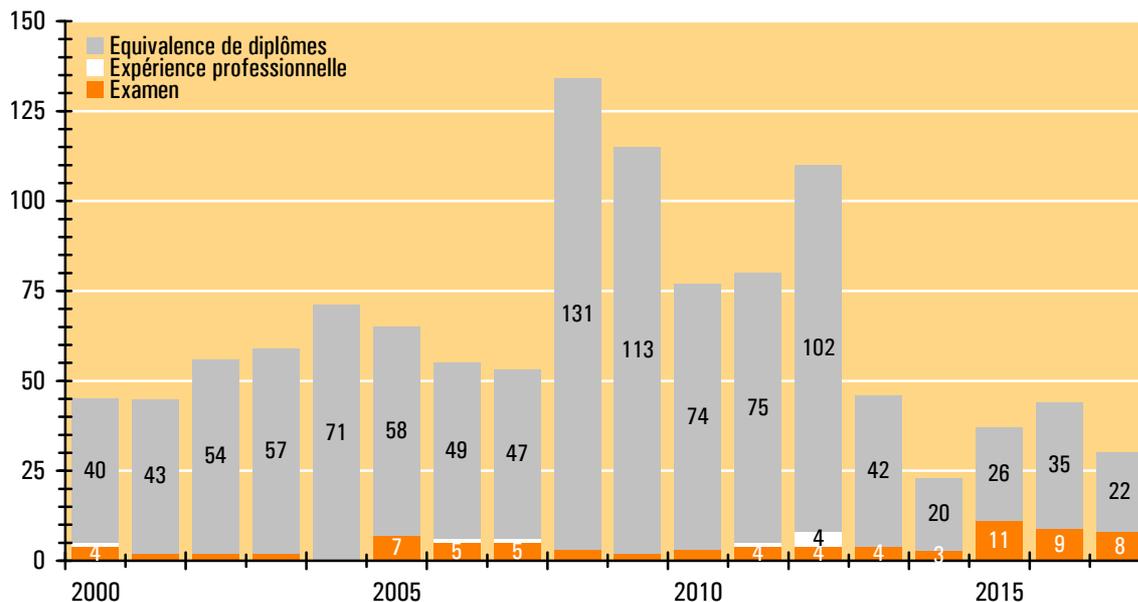
Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport lourd de voyageurs

	2015		2016		2017	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	16	69 %	12	75 %	14	57 %
Expérience professionnelle	-	-	-	-	-	-
Equivalence de diplômes	38	68 %	46	76 %	32	69 %
Total	54	69 %	58	76 %	46	65 %

Attestation en transport lourd : n'est exigée depuis le 1^{er} juillet 2012 que pour les entreprises utilisant des véhicules de plus de neuf places.

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Nombre d'attestations de capacité délivrées en transport lourd de voyageurs



Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Ventilation des attestations de capacité professionnelle en transport léger de voyageurs

	2015		2016		2017	
	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus	Nombre de candidats	Pourcentage de reçus
Examen	16	75 %	12	67 %	20	70 %
Expérience professionnelle	2	100 %	2	50 %	2	100 %
Total	18	78 %	14	64 %	22	73 %

Attestation en transport léger : est exigée pour les entreprises exerçant leur activité exclusivement avec des véhicules n'excédant pas neuf places.

Source : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

L'Observatoire social régional des transports des Pays de la Loire

Pourquoi : L'Observatoire social régional des transports (O.S.R.T.) est une structure informelle, composée des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers de marchandises et de personnes. Mis en place en 1994 lors du contrat de progrès dans le transport routier de marchandises, l'O.S.R.T. a élargi son action au transport routier de personnes à la demande des partenaires locaux.

Quoi : L'O.S.R.T. est un groupe qui se réunit périodiquement, et en tant que de besoin. La décision de la réunion est prise par le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Il est constitué des principaux acteurs concernés par les problèmes sociaux dans les transports routiers. Ses moyens sont ceux que veulent bien y mettre ses partenaires. Son secrétariat est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Comment : L'O.S.R.T. s'appuie sur des informations fiables et objectives recueillies par ses partenaires afin d'alimenter le débat et la réflexion, et ceci dans le respect des compétences réciproques. Ce n'est donc pas un organe de décision. Des indicateurs sont ainsi collectés pour assurer la connaissance et le suivi de la situation sociale dans les transports routiers. Une coordination est assurée entre l'O.S.R.T. Pays de la Loire et l'Observatoire National du Social.

Avec qui : L'O.S.R.T. est constitué en Comité Directeur avec :

- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ;
- les syndicats professionnels (F.N.T.R., UNOSTRA, F.N.T.V. et OTRE) ;
- les syndicats de salariés (C.F.D.T., F.O., C.G.T. et F.N.C.R.) ;
- les organismes de formation agréés (A.F.T., AFTRAL, PROMOTRANS FPC, A.F.P.A., ...).

Il peut s'associer à d'autres organismes, faire participer des experts, sous réserve de l'accord de ses membres.

Compétences des partenaires au sein de l'O.S.R.T. :

- DREAL (contrôle du respect des réglementations hors celles relatives au code du travail, ...) ;
- DIRECCTE (emploi et formation professionnelle, contrôle du respect des réglementations notamment celles relatives au code du travail) ;
- Syndicats professionnels (défense des intérêts de la Profession) ;
- Syndicats de salariés (défense des intérêts des salariés) ;
- Organismes de formation agréés (formations assurées selon des règles et orientations fixées par la Profession et l'État).

Pour en savoir plus

La collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports font partie du champ d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette mission s'effectue au travers de trois grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Actualisée quatre fois par an, cette note présente l'évolution récente des principaux indicateurs conjoncturels du secteur des transports en Pays de la Loire. Les dates de publication sont les suivantes : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre de chaque année.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-de-conjoncture-a536.html>



2. Un bulletin mensuel sur les ventes de véhicules routiers neufs

Ce quatre pages, portant sur les immatriculations départementales de véhicules neufs, est mis à jour aux alentours du 15 de chaque mois. Il exploite les données envoyées mensuellement par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/notes-mensuelles-sur-les-immatriculations-de-a2474.html>



3. Les publications de l'Observatoire social régional des transports

L'O.S.R.T. des Pays de la Loire a pour but de favoriser la concertation et le dialogue social dans le secteur des transports routiers, en particulier dans les métiers de la conduite. Ses publications (tableaux de bord annuels, études thématiques) visent à améliorer la connaissance et le suivi de la situation sociale du secteur.

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-social-regional-des-r580.html>



Contact :

Denis DOUILLARD – DREAL Pays de la Loire

 denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

 02 72 74 74 51

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
5, rue Françoise Giroud - CS 16326 - 44263 NANTES Cedex 2
Tél. 02 72 74 73 00

Réalisation et mise en forme :
Denis Douillard
denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr

Photo (première de couverture) :
Irisbus

Tableau de bord du social

Transports routiers de voyageurs

Observatoire social
régional des transports
des Pays de la Loire

Directeur
de la publication :
Annick Bonneville

ISSN : 2115-9998

© DREAL 2018